

L'OPPOSITION DÉNONCE UNE TAXATION INCOHÉRENTE DÉCIDÉE SANS CONSULTATION

Lévis, le vendredi 19 janvier 2024 - M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne et porte-parole de l'opposition à l'Hôtel de ville de Lévis, et M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, ont voté contre le budget 2024 et s'opposeront lundi prochain, au conseil de ville, à la réglementation sur la taxation. Parmi les nombreuses préoccupations qui ont été partagées à l'équipe de l'opposition par différents acteurs de la communauté, l'augmentation par rapport au taux de base du double au quadruple des taxes sur les terrains vagues desservis et non construits génère beaucoup de questionnements.

Questions sérieuses sur le développement demeurées sans réponse

Augmenter les taxes sur des terrains vacants desservis et non construits peut être sensé lorsque la ville a la capacité d'aqueducs et d'égouts d'accueillir de nouveaux projets immobiliers ou industriels. Or, l'opposition demande depuis deux ans quelle est la capacité des réseaux souterrains de la ville sans obtenir de réponses. Des questions importantes émergent :

- Y a-t-il eu suffisamment d'investissements dans nos infrastructures municipales au cours des dix dernières années? Pouvons-nous soutenir la vitesse de notre développement?
- Est-ce que tous les permis de construction émis par le bureau de projet de la ville pourront voir les constructions réalisées dans les temps prévus selon les capacités de la ville?

Tant que l'administration Lehouillier n'offrira pas de réponses claires à ces questions, M. Bonin et M. Fallu demandent au maire de reculer sur la quadruple taxation mur à mur des terrains desservis et non construits.

« M. le maire a signifié dans son bilan de fin d'année que la ville avait connu en trois ans l'expansion, qui aurait dû en prendre dix. Ça ne se fait pas sans conséquences. L'intention du gouvernement avec cette mesure est d'accélérer le développement. Le maire souhaite-t-il accélérer ou mieux contrôler? Ce n'est pas clair. Dans un parc industriel où les terrains sont très recherchés, il est normal d'accélérer les incitatifs à la construction pour permettre la revente quand les propriétaires ne sont pas prêts. Mais si ce sont les capacités de la ville qui retardent les projets immobiliers, on a un problème avec la surtaxation. », prétend M. Bonin.

Pour des processus ouverts et transparents

Dans la foulée du dévoilement du budget 2024, dans [un article de Radio-Canada](#) le 20 décembre dernier, le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier exprimait être intéressé par la tenue de comités pléniers publics reliés aux budgets. L'ouverture des processus budgétaires au grand public est souhaitée par l'opposition depuis l'élection de 2021. Des consultations prébudgétaires sont menées avant chaque présentation de budget au fédéral et au provincial, alors que dans la 7e plus grande ville au Québec, ça ne fait pas partie des coutumes.

« Je suis vraiment surpris de constater à quel point les choses se font sans que le public ou même nous en tant qu'élus qui siégeons au conseil municipal, soyons mis au courant. Où sont les espaces de consultation réelle pour co-construire notre ville, notamment dans le cadre de la proposition budgétaire? Je crois qu'il y a vraiment place à amélioration et nous attendons toujours des gestes concrets de la part du maire. » conclut M. Fallu.